



VILLE DE LEWARDE

MARS 2024

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Ce journal est disponible en version électronique sur le site de la mairie ou en version papier sur simple demande auprès des services administratifs.

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Si en Mars, l'hirondelle ne fait pas le printemps, la vie associative est toujours en mouvement. Le syndicat d'initiative, SOS Nature, du Képi au casque, les parents d'élèves ont tenu leurs assemblées générales. Les bilans moral et financier ont été présentés ainsi qu'un calendrier d'initiatives futures.

Le Football club minier a organisé un concours de belote, le club de Pétanque son concours de boules et les chasseurs se sont mobilisés pour un comptage de la faune.

Une nouvelle rencontre d'information a eu lieu avec Noréade et les riverains de la rue des Bleuets concernant les travaux d'assainissement prévus en juin 2024.

Nettoyons la nature : La municipalité de Lewarde a organisé l'opération de ramassage des déchets. Nous félicitons les participants de cette belle initiative. La terre n'est pas une poubelle, elle est notre bien commun le plus précieux.

Contre la fermeture d'une classe maternelle : Plus de 800 signatures ont été recueillies grâce à la mobilisation des parents d'élèves et des élus ; d'autres initiatives sont programmées. Nous restons vigilants.

Vidéos protection et radars : C'est l'Etat qui donne son autorisation. Une rencontre est programmée ce 19 mars pour présenter notre projet.



Alain BRUNEEL,
Maire

Conseil municipal des enfants

Le conseil, réuni le 12 mars.

Sous la présidence de M. Alain Rollos, conseiller délégué à la citoyenneté, il a voté le règlement interne, discuté de l'opération locale « Ramassons les déchets » et a été sensibilisé au rôle des députés.



Travaux

Le 13 mars, les habitants de la rue des Bleuets ont répondu à l'invitation de Monsieur le Maire.

Messieurs Deloffre et Druon, techniciens de Noréade, ont présenté les modalités de réalisation des travaux d'assainissement qui débiteront en juin dans la rue. Ils ont répondu aux questions des riverains.

Il sera ensuite procédé à une réfection de la route et des trottoirs.

Des travaux de même type débiteront rue de l'Égalité en avril.



Vacances de neige

La municipalité a proposé aux adolescents de Lewarde des vacances de neige à tarif très préférentiel.

Les familles de 6 adolescents ont accepté cette offre. Les jeunes ont séjourné à la Chapelle d'Abondance en Haute-Savoie du 24 février au 2 mars.



Fermeture d'une classe

Une classe de l'école maternelle Victor Hugo, victime d'une suppression.

Une pétition est à votre disposition en mairie pour être signée et exiger le maintien de la classe dans l'intérêt des enfants.

Repas des aînés

La municipalité accueillera les aînés le dimanche 7 avril à 12 h.

Elections européennes

Elles auront lieu le dimanche 9 juin. Les électeurs français ont jusqu'au vendredi 3 mai pour s'inscrire sur les listes électorales de leur commune.

Il suffit de vous rendre en mairie aux heures d'ouverture en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile par le biais d'une facture (EDF, SIDEN ...).

L'inscription est aussi possible en ligne [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) jusqu'au mercredi 1er mai.

Pour toute question : tél. 03 27 97 37 37

Evolution des retraites

Une situation ubuesque...

Si vous êtes un ancien salarié à la retraite, il est possible que votre pension, versée le 1er mars, évolue à la hausse ou à la baisse.

La raison de ce changement ? Le taux de contribution sociale généralisée (CSG) appliqué sur votre pension. Il en existe 4 : 0%, 3,8%, 6,6% et 8,3%. Tout dépend de vos revenus. Or si l'année dernière vos ressources ont évolué, il est possible qu'en 2024 vous changiez de taux de CSG, ce qui entraîne mécaniquement une hausse ou une baisse de votre pension nette.

Si vous êtes dans cette situation, votre nouveau taux sera appliqué sur votre pension de mars. Dans le cas où vous passez à un taux supérieur, c'est aussi sur cette pension de mars que sera prélevée la CSG supplémentaire que vous n'avez pas payée en janvier et février. A l'inverse, si votre taux a baissé, vous récupérez les sommes versées en trop les deux premiers mois de l'année.

Avis

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension vont être entrepris sur le territoire de la commune de LEWARDE à dater du 15/03/2024 jusqu'au 15/08/2024.

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE - Groupe Maintenance Réseaux FLANDRE-HAINAUT, à l'entreprise FLANDRES ARTOIS PAYSAGES.

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques

<https://www.rte-france.com/riverains/modalites-de-gestion-de-la-vegetation-sous-et-aux-abords-des-lignes-electriques>

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux : RTE GMR FLANDRE-HAINAUT 41 rue Ernest Macarez 59300 VALENCIENNES

Romaen Quentin (07 63 87 56 81) Besancenez Léo (07 88 26 01 79)
Théry Joffrey (06 79 87 53 38)

SICAEI

Monsieur le Maire Alain Bruneel a accueilli les délégués du SICAEI qui se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Peyraud le mercredi 21 février à la salle des fêtes.

Créé en 1996, le SICAEI (Syndicat Intercommunal d'Aide à l'Enfance Inadaptée) regroupe 63 communes de l'arrondissement de Douai dont Auchy-Lez-Orchies. Chaque commune est représentée par 2 délégués. Mme Marie-Jeanne Taussin et M. André Léger ont été désignés par le conseil municipal.

Sa vocation est d'œuvrer en faveur des personnes handicapées en aménageant des lieux de vie et d'accueil ou en octroyant des aides financières aux familles et aux associations concernées. Ce syndicat fonctionne grâce aux cotisations annuelles des communes fixées à 1,65€ par habitant.

Le SICAEI est propriétaire de bâtiments qu'il met à disposition des associations dont le château de Montmorency de Montigny-en-Ostrevent.

N° d'urgence

Le 114 : un service d'urgence pour les 7 millions de personnes déficientes auditives en France.

Aujourd'hui, seulement 1 français sur 5 connaît le service d'urgence qui leur est dédié.

Depuis le 23 janvier, une campagne est lancée pour une information sur le 114.

Les lecteurs sont priés de prévenir les personnes sourdes, sourd aveugles, malentendantes et/ou aphasiques de l'utilité de ce numéro en cas d'urgence. Il suffit de télécharger l'application urgence 114 pour smartphone et tablette le plus tôt possible.

Un kit de communication est disponible sur le site : <https://www.info.urgence114.fr/documentations-et-ressources/>

Sport santé

Dans le cadre du programme Sports Santé, Cœur d'Ostrevent et la municipalité vous invitent.

Le mercredi 3 avril, venez participer gratuitement à une initiation au fitness cardio débutant, salle des fêtes, à 18 h 30 pour une séance d'une heure suivie à 19h30 d'une autre animation.

Environnement

L'eau du robinet : une situation préoccupante.

En 2022, des enquêtes indépendantes ont mis en cause de graves contaminations des eaux françaises par les PFAS.

Les composés, per- et polyfluoroalkylés plus connus sous le nom de PFAS sont massivement utilisés dans l'industrie (poêles, emballages, textiles, voitures, peintures, pesticides...). Ce sont des substances aux propriétés chimiques spécifiques qui expliquent leur utilisation dans de nombreux produits de la vie courante : vêtements techniques, mousses à incendie, emballages alimentaires, etc.

Extrêmement persistants, les PFAS se retrouvent dans tous les compartiments de l'environnement et peuvent contaminer les populations à travers l'alimentation ou l'eau consommée. La problématique des PFAS traversant largement les frontières, c'est aujourd'hui à l'échelle européenne que leur surveillance et leur évaluation sont menées. Le problème, c'est qu'ils sont quasi-indestructibles : ils s'accumulent ainsi dans les sols, les rivières, l'air... et dans le corps humain !

Selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES), ces composés chimiques provoquent une augmentation du taux de cholestérol, peuvent entraîner des cancers, causer des effets sur la fertilité et le développement du fœtus.

Une enquête de l'Autorité européenne de sécurité des aliments les suspecte même d'affecter notre système immunitaire.

Les géants de Lewarde

Le vendredi 16 février, la municipalité et l'association ont invité, en mairie, les habitants qui se sont inscrits à l'opération « illuminations de Noël ».

Des bons cadeaux d'une valeur de 15 ou 30 € ont été remis aux participants.



Nouvelle association

Une nouvelle association est née. Elle est intitulée Pour les Lewardois un nouvel élan.

Le bureau provisoire est constitué : co-présidents Mme Delphine Zagacki et Damien Delannoy, secrétaire Mme Perrine Foureuz, trésorier M. Cédric Notredame.

Pour tout contact : pourleslewardois@gmail.com

USL Gymnastique

Le samedi 17 février, 57 gymnastes de 4 à 10 ans ont occupé la salle des sports pour performer devant leurs familles dans un concours de démonstration interne pendant que leurs aînées accomplissaient des parcours gymniques sans faute à l'extérieur.

En effet, ce même week-end, les gymnastes de 11 ans et plus ont réalisé d'excellentes performances au concours organisé à Feignies pour le secteur Cambrai-Valenciennes. Dans les différents degrés, le club a placé au moins une gymnaste sur chaque podium dont 5 sur la plus haute marche.

Le travail assidu des sportives bien conseillées par leurs entraîneurs et soutenues par une équipe dirigeante dynamique a été largement récompensé.

Ce week-end sportif très chargé a été une réussite grâce à l'implication des juges et des bénévoles qui sont à féliciter pour leur engagement.



Un mot pour nos associations locales

La multiplicité des assemblées générales qui se déroulent en ce début d'année prouve la vitalité du tissu associatif et l'envie d'investissement des habitants dans des projets bien souvent au service du bien commun. La municipalité s'en félicite et continuera de soutenir les bénévoles dans leurs actions.

Société javelots « les Sangliers »

Les adhérents de l'association qui va fêter ses 70 ans en 2024 se sont réunis en assemblée générale, salle Edouard Pot, le 2 février en présence de Madame Delmaire adjointe au maire chargée des associations, de Madame Madoux, déléguée aux associations et de M. Sombrin, adjoint au maire.

La réunion a été marquée par la démission de M. Lucien Ménard de son poste de trésorier. Après 29 ans de bénévolat, il quitte le bureau et mérite toute la gratitude des membres de l'association et de la municipalité pour son dévouement bénévole.

L'association offre toujours à ses membres la possibilité de pratiquer le javelot mais aussi d'autres jeux : fléchettes et boules carrées.

Le nouveau bureau élu à l'unanimité se compose du président M. Francis Ménard, du secrétaire M. Jean-Claude Dubrunquez, du trésorier M. Benoît Coleau.

Les personnes intéressées peuvent se rendre à la salle Edouard Pot les jeudis et samedis de 16 h 30 à 19 h.

Pour tout renseignement : M. Dubrunquez 06 68 67 62 23



Les jardiniers

Le 17 février, salle Edouard Pot, l'association des jardiniers a fait le bilan 2023 de ses activités.

La municipalité a été représentée par Monsieur Alain Bruneel, maire, Madame Jeanne-Marie Delmaire, adjointe aux associations et des élus municipaux. L'association s'implique fortement dans des actions de jardinage auprès des élèves des écoles.



En partenariat avec la municipalité, elle participe activement à l'organisation du concours des jardins fleuris.

Le rapport d'activité fort détaillé a été décliné mois par mois comme il se doit pour une association qui vit au rythme des saisons.

La situation saine de la trésorerie augure d'une bonne année pour les activités de jardinage en 2024.

Le bureau se compose du président M. Jean-Claude Dubrunquez, du secrétaire M. Christian Calimé, de la trésorière Mme Pascale Dubrunquez.

Pour tout renseignement : M. Dubrunquez 06 68 67 62 23.

FNACA - Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

Monsieur Jean-Claude Plutot, président, a réuni en assemblée générale les anciens combattants le samedi 24 février. Monsieur Dupuis, président du Comité de Douai a répondu à son invitation. Monsieur Charles Beauchamp, conseiller général du canton, Monsieur Alain Bruneel, maire de la commune accompagné de Madame Jeanne-Marie Delmaire, adjointe au maire chargée des associations et de nombreux élus ont assisté à cette réunion. Les activités nombreuses de l'année 2023 ont été déclinées par M. Plutot. Le trésorier, Monsieur Pierre-Marie Christophe, a dressé le bilan comptable. L'association compte 29 adhérents.

Elle peut s'enorgueillir de la présence de quatre portedrapeaux dont deux nouveaux : Monsieur Emmanuel Manouvrier et Monsieur Thibaut Roggenbock, âgé de 14 ans, à qui il a été remis un drapeau tout neuf sorti de l'usine de confection.

Monsieur Dupuis a fait une mise au point concernant les revendications des anciens combattants qui a laissé paraître des sources d'inquiétude pour l'avenir.

Monsieur Beauchamp est revenu dans ses propos sur la nécessaire préservation des droits acquis. Il a dressé un état des lieux des décisions gouvernementales. Il est revenu sur le devoir de mémoire qui est vivant grâce aux activités de la FNACA. Dans cet esprit, l'entrée au panthéon de Misaac Manouchian a du sens.

Monsieur Bruneel a souligné que la FNACA est partisane de la paix dans un monde de conflits qui pourraient s'envenimer davantage.

Un dépôt de gerbe au monument, place des Martyrs, a clos cette réunion.

Le bureau se compose de Monsieur Plutot, président et Monsieur Christophe, trésorier.



Marcher Bouger

Le 27 février, Madame Karolewicz, présidente de l'association, a invité ses 15 adhérents à l'assemblée générale de l'association.



Madame Jeanne-Marie Delmaire, adjointe aux associations et des élus municipaux, étaient présents.

La municipalité soutient cette association qui permet aux adhérents de se dépenser physiquement, élément essentiel pour demeurer en bonne santé.

Chaque semaine, deux marches et une séance de renforcement musculaire sont programmées.

Nous reviendrons en temps voulu sur les projets pour l'année 2024 qui ont été évoqués.

Le bureau se compose de la présidente Madame Nathalie Karolewicz, de la secrétaire Madame Virginie Fourmout, de la trésorière Madame Emmanuelle Madoux

Pour tout contact : Mme Karolewicz 06 71 51 04 71

Du képi au Casque

Le 2 mars, cette dynamique association a tenu son assemblée générale, salle des fêtes.

Monsieur le maire Alain Bruneel, Madame Jeanne-Marie Delmaire, adjointe au maire chargée des associations et de nombreux élus ont assisté à la réunion.

La FNACA était représenté par son président Monsieur Jean-Claude Plutot et son trésorier Monsieur Christophe.

L'association fait œuvre de reconstitution historique et joue un rôle mémoriel important. Les adhérents revêtent des costumes datant de 1914 à 1962 et présentent du matériel militaire selon les thèmes des rassemblements historiques auxquels ils participent.

Monsieur Bruneel a indiqué le point fort du képi au casque : « ... qui fait œuvre de paix en n'oubliant pas le passé afin de ne pas commettre aujourd'hui les mêmes erreurs ».

Le président Matthieu Cormont a dressé le bilan de l'année 2023 riche de 9 sorties. Quand elles se déroulent sur plusieurs jours la modalité campement est de mise.

L'association qui est présente de façon assidue aux commémorations à Lewarde a tenu à apporter son obole pour aider au financement du nouveau drapeau de la FNACA.

Monsieur Martin Yackx, trésorier, a dressé le bilan comptable de l'association.

Les rapports d'activité et de trésorerie ont été adoptés à l'unanimité.

Le bureau se compose du président Monsieur Matthieu Cormont, de la secrétaire Madame Anais Cormont et du trésorier Monsieur Martin Yackx.

Sachez-le les amis du Képi au casque seront les 20 et 21 avril au fort de Salmagne en tenue France des années 1940 et assureront un campement à Calais les 27 et 28 avril en tenue France 1915.

Pour tout contact : M. Matthieu Cormont : 06 50 60 84 72



Syndicat d'Initiative

Les adhérents se sont rassemblés à la demande de leur présidente Madame Chantal Blas pour évoquer le bilan rétrospectif de l'année 2023 et discuter des futurs projets pour 2024.

Monsieur Alain Bruneel, maire, Madame Jeanne-Marie Delmaire, adjointe aux associations, Madame Emmanuelle Madoux, conseillère déléguée aux associations et de nombreux élus municipaux ont témoigné par leur présence leur attachement à l'association.

« Aimer, partager, se retrouver ... » telle pourrait être la devise du syndicat d'initiative qui tout au long de l'année s'évertue à mettre en valeur le patrimoine de notre ville.

L'assemblée a vécu un moment d'émotion à l'évocation d'adhérents disparus depuis la création du SI en 1996. Le souvenir de M. Jean-Michel Blas, trésorier de l'association, décédé en 2023 a été particulièrement poignant.

Monsieur Jean-Bernard Lévêque, secrétaire, a énuméré les différentes activités développées en 2023.

Monsieur Edouard Borkowski, trésorier, a dressé le bilan comptable de l'année 2023.

Les rapports d'activité, de trésorerie ont été adoptés à l'unanimité.

Madame Blas a fait part des multiples idées enthousiasmantes que le syndicat d'initiative projette de mettre en œuvre en 2024. Ils seront présentés en temps voulu dans ce journal.

Monsieur le Maire a assuré le soutien de la municipalité aux actions du SI, vitrine de la ville au même titre que le centre historique minier avec lequel la ville entretient d'excellents rapports.



Le bureau a été élu dont la présidente Madame Chantal Blas, le secrétaire Monsieur Jean-Bernard Lévêque, le trésorier Monsieur Edouard Borkowski
Pour tout contact :
Mme Chantal Blas :
03 27 98 74 96

Le 11 mai, le syndicat d'initiative propose une sortie pour visiter la villa Cavrois à Croix et le musée de la Piscine à Roubaix. Départ de Lewarde à 8 h 45, retour prévu à 18 h 15. Inscriptions avant le 10 avril : tarif extérieurs 45 €, adhérents au SI 40 €. Pour tout renseignement et paiement : M. Borkowski 184 a rue J. Guesde à Lewarde téléphone : 07 86 17 55 06

Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 16 élus

Le travail : pour quelle rémunération ?

Les faibles rémunérations des agriculteurs et paysans font la une des médias.

Hélas, dans beaucoup d'autres activités économiques, les salaires stagnent et le nombre de travailleurs pauvres augmente sans cesse.

A l'inverse, les multinationales engrangent des bénéfices extraordinaires qui sont distribués aux actionnaires. Les milieux financiers sont inflexibles. Ils s'accaparent des sommes énormes au détriment de milliards de personnes qui, dans le monde, subissent les affres de la pauvreté.

La compétitivité des entreprises, menacée par le libre-échange international non régulé, provoque le moins-disant salarial.

Il est temps de dire stop à cette économie mondiale devenue folle, déstructurant les sociétés humaines.

La municipalité solidaire de la colère exprimée par les agriculteurs n'accepte pas qu'ils ne puissent pas pour beaucoup d'entre eux vivre décemment des fruits de leur travail.

Fallait-il pour autant que dans les réponses données le gouvernement remette en cause les normes environnementales nationales actuelles ? Le premier ministre a choisi de répondre aux revendications de la FNSEA par le moins-disant environnemental sans pour autant garantir à moyen et long terme les revenus des agriculteurs et paysans.

Pourtant des mutations sont nécessaires. Nos gouvernants auraient dû prendre toutes leurs responsabilités, résoudre la crise en réformant profondément notre modèle agricole, accompagner les producteurs pour qu'ils limitent l'utilisation de pesticides et produits phytosanitaires.

La colère du monde agricole confirme sur le fond l'échec d'un modèle qui détruit la santé, la biodiversité, le climat, le cycle et la qualité de l'eau (à Lewarde et dans les communes voisines, le niveau autorisé de pesticides dans l'eau est dépassé), la vie rurale, et cela même sans créer d'emplois. 80% des actifs du secteur ont disparu en moins de 50 ans, 20% des paysans vivent sous le seuil de pauvreté.

La municipalité appelle de ses vœux une agriculture qui prend soin de la Terre, des êtres vivants (dont nous), et qui répartit équitablement les richesses.

C'est avec cette volonté qu'elle a promu l'installation d'un maraîcher. Il vend ses produits bio de grande qualité chaque jeudi et samedi matin, place Elsa Triolet. L'augmentation de ses ventes est la seule solution pour qu'il puisse vivre décemment.

« L'alternative Lewardoise » 2 élus

Tribune non reçue

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 1 élu

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, seul un groupe composé au moins de deux élus peut accéder à cette tribune.